

INFOSYGADE



PROGRAMME DU SYSTÈME DE GESTION ET D'ANALYSE DE LA DETTE

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

No 13 Novembre 2001

Éditorial . . .

A lors qu'en 1982, les pays utilisateurs n'étaient qu'au nombre de trois, le programme SYGADE coopère aujourd'hui avec 60 pays dans le monde entier. En 1999, 30 % environ de l'encours de la dette à long terme (publique ou garantie par l'État) de l'ensemble des pays en développement et des pays en transition étaient gérés par le SYGADE. Le programme SYGADE de la CNUCED est devenu un des tous premiers prestataires mondiaux de services de coopération technique et de services consultatifs dans le domaine de la gestion de la dette.

Le programme SYGADE s'est fixé des objectifs ambitieux sur le plan technique et en matière de viabilité financière. Sur le plan technique, il s'efforce de mettre à jour et d'améliorer son logiciel : deux nouvelles versions contenant des améliorations importantes devraient sortir dans les trois prochaines années. En matière de viabilité financière, la CNUCED a créé le Groupe consultatif du SYGADE, qui est notamment chargé de préconiser des mesures visant à faire en sorte que la viabilité opérationnelle du programme SYGADE ne soit à nouveau hypothéquée par des difficultés financières. Au cours de la deuxième réunion du Groupe consultatif (25-26 juin), il a été



Philippe Straatman, Chef du Programme SYGADE

décidé de créer un fonds d'affectation spéciale renouvelable du SYGADE pour la période 2002-2005, destiné à financer les dépenses de l'équipe centrale. Il a en outre été décidé que les pays bénéficiaires pourraient verser des contributions volontaires au programme au titre de la maintenance et de l'amélioration des logiciels. Grâce à ces nouvelles propositions visant à combler le déficit financier pour 2001, et notamment à la création du Fonds d'affectation spéciale du SYGADE pour 2002-2005, le programme SYGADE est en passe d'acquiescer sa stabilité financière.

Après avoir passé près de 25 ans au service de l'ONU, M. Cosio Pascal, qui a lancé et géré le programme SYGADE de la CNUCED, a pris sa retraite à la fin du mois de juillet 2001. Le programme doit en grande partie son succès à l'allant et à la direction de M. Cosio Pascal, au dévouement de l'équipe qui le met en œuvre et de ses consultants, à la confiance et à la générosité de la communauté des donateurs ainsi qu'aux efforts des utilisateurs du SYGADE. À l'avenir, le programme continuera de fournir des services de qualité sous la direction de M. Philippe Straatman, qui joue depuis de nombreuses années un rôle prééminent dans l'équipe du SYGADE. ■

Temps forts du SYGADE:

INFO SYGADE	2
GRUPE CONSULTATIF ET FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DU SYGADE	2
SYGADE 5.2.1: NOUVELLE VERSION AMÉLIORÉE	3
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN MATIÈRE D'ANALYSE DE LA DETTE	3
TROISIÈME CONFÉRENCE INTERRÉGIONALE SUR LA GESTION DE LA DETTE (DÉCEMBRE 2001, GENÈVE)	4
RUBRIQUE ÉCONOMIQUE	4
ÉQUIPE INTERINSTITUTIONS SUR LES STATISTIQUES FINANCIÈRES INTERNATIONALES	4
INSTALLATION DU SYGADE DANS LES ADMINISTRATIONS PROVINCIALES DE L'ARGENTINE	5
LE VIET NAM RENFORCE LE SYSTÈME DE SUIVI DE LA DETTE EXTÉRIEURE DU SECTEUR PRIVÉ	7
WADMO	8
RUBRIQUE TECHNIQUE	8
NOUVELLES DES PROJETS DU SYGADE	10
NOUVELLES DE L'ÉQUIPE DU SYGADE	10

Groupe consultatif et Fonds d'affectation spéciale du SYGADE

Dans sa décision 462 (XLVII) de septembre 2000, le Conseil du commerce et du développement a recommandé au Secrétaire général de la CNUCED de constituer rapidement des groupes consultatifs pour certains programmes, notamment pour le programme SYGADE. Ces groupes seraient composés de représentants compétents des États membres intéressés, y compris de représentants de donateurs et de bénéficiaires actuels et potentiels, et du secrétariat de la CNUCED. Ils conseilleraient le Secrétaire général sur tout un ensemble de questions concernant ces programmes, s'agissant notamment des différentes possibilités d'assurer la viabilité financière.

La première réunion du Groupe consultatif du SYGADE a eu lieu à Genève (16 novembre 2000). Lors de cette réunion, à laquelle ont participé des représentants de bénéficiaires, de donateurs et du secrétariat de la CNUCED, plusieurs questions ont été examinées, notamment les activités du programme et le plan financier pour les trois années suivantes. Il a été convenu: a) que les donateurs bilatéraux feraient un effort spécial pour combler le déficit financier pour 2001; b) qu'un fonds d'affectation spéciale renouvela-



M. Sergio Edeza et M. Trond Folke Lindberg, Président du Groupe consultatif du SYGADE; M. Philippe Straatman et M. Cosio Pascal, Programme SYGADE.

ble du SYGADE serait constitué pour la période 2002-2005, afin de financer les dépenses de l'équipe centrale du programme.

Dans sa décision 462 (XLVII), le Conseil a également prié le Secrétaire général de la CNUCED d'envisager la création d'un fonds d'affectation spéciale du SYGADE en vue d'assurer la viabilité financière de l'équipe centrale du programme, et d'étudier les différentes options et modalités de fonctionnement. En conséquence, le Secrétaire général a décidé de créer un fonds d'affectation spéciale du SYGADE, destiné à financer l'équipe centrale et ses activités, y compris la mise au point, la maintenance et l'application des logiciels, la formation à la gestion de la dette ainsi que les activités de réseau. Concernant les modalités de fonctionnement de ce fonds, le

Secrétaire général a décidé, sur proposition du Groupe consultatif, qu'il devrait: a) être constitué pour la période allant de 2002 à 2005, avec possibilité de prolongation; b) être alimenté par les contributions renouvelables des donateurs, les fonds versés étant mis en commun; c) prévoir la participation des bénéficiaires aux coûts; d) faire l'objet d'un examen à miparcours (au bout de deux ans); e) faire l'objet de discussions chaque année, à l'occasion des réunions du Groupe consultatif du SYGADE.

Le Groupe consultatif du SYGADE suivra l'évolution du Fonds d'affectation spéciale du SYGADE. Il rendra compte de ses activités et publiera en particulier un rapport annuel détaillé en mars, au moins deux mois avant sa réunion, afin de permettre son examen préalable et la formulation d'observations. Le rapport annuel illustrera les réalisations et les résultats marquants du programme, proposera des activités opérationnelles et définira les ressources correspondantes nécessaires.

Un document relatif au Fonds d'affectation spéciale du SYGADE a été établi et présenté à la deuxième réunion du Groupe consultatif du SYGADE, qui a porté sur les questions suivantes: rapport annuel de 2000 sur le programme SYGADE; expérience et attentes des pays bénéficiaires; activités futures et répartition des tâches entre le SYGADE, autres programmes de gestion de la dette, organisations régionales et gouvernements bénéficiaires; document relatif au Fonds d'affectation spéciale du SYGADE; partage des coûts.

Ont assisté à la deuxième réunion 70 représentants de 30 bureaux nationaux de gestion de la dette, de donateurs bilatéraux et de partenaires importants d'organisations régionales et internationales s'occupant de la gestion de la dette souveraine.

Grâce à cette réunion, qui lui a permis de mieux comprendre les nouvelles tâches qui l'attendent, la CNUCED sera mieux placée pour poursuivre son assistance aux bureaux de gestion de la dette, en collaboration avec d'autres organisations internationales et régionales. Les donateurs bilatéraux ont réaffirmé leur engagement de continuer à



Représentants des pays dans la réunion du Groupe consultatif du SYGADE

financer le programme SYGADE. Il a également été convenu que les pays bénéficiaires participeraient aux coûts du programme central sous forme de contributions volontaires. Au cours des prochains mois, la CNUCED parachèvera les modalités de création du Fonds d'affectation spéciale du SYGADE pour 2002-2005.

Enfin, il est rappelé qu'en décembre 2000, l'Assemblée générale des Nations Unies, dans sa résolution relative au problème de la dette extérieure des pays en développement (A/RES/55/184), a souligné la nécessité de renforcer la capacité institutionnelle des pays en développement en matière de gestion de la dette, et a demandé à la communauté internationale d'appuyer les efforts déployés à cette fin. À cet égard, elle a souligné l'importance d'initiatives telles que le programme SYGADE et le programme de renforcement des capacités de gestion de la dette.

SYGADE 5.2.1: nouvelle version améliorée

Après avoir analysé les observations et les demandes émanant des pays utilisateurs de la version 5.2, le programme SYGADE a décidé de produire une version améliorée susceptible de satisfaire les besoins importants recensés. La version 5.2.1 sortira en janvier 2002 et comprendra des améliorations fonctionnelles dans les domaines suivants :

- ◆ **Sécurité.** La version 5.2.1 comprendra un nouveau module de sécurité et d'accès permettant aux administrateurs de bases de données de restreindre l'accès des utilisateurs du système à certains groupes de prêts, en fonction de leurs besoins professionnels. Les utilisateurs du SYGADE ne pourront donc gérer que les prêts pour lesquels ils auront reçu une autorisation.
- ◆ **Obligations.** La version 5.2.1 contiendra des nouveautés qui faciliteront l'enregistrement et la gestion des obligations, y compris la capitalisation des intérêts.
- ◆ **Fin de la période de transition précédant le passage à l'euro.** En 2002, 12 pays de l'Union européenne auront remplacé leur monnaie nationale par l'euro au terme d'une période de transition. La nouvelle version permettra de convertir les prêts enregistrés par le SYGADE et de modifier les obligations redditionnelles en conséquence.
- ◆ **Crédit renouvelable.** La version 5.2.1 facilitera l'enregistrement et la gestion des accords de crédit renouvelable.

Autre amélioration, la version 5.2.1 fonctionnera avec la version 6.0 de Oracle Development Platform, ce qui améliorera la rapidité et les performances du système et le mettra en conformité avec les normes en vigueur. Étant donné que la CNUCED distribuera ce logiciel amélioré avec la version 5.2.1, le pays utilisateur n'aura pas à faire la mise à jour.

Les pays utilisateurs pourront faire fonctionner la version 5.2.1 sur leur matériel existant (à condition que celui-ci soit conforme aux normes en vigueur). Même si la nouvelle version fonctionnera avec la version 7 de la base de données Oracle (à l'exception du nouveau module de sécurité men-

tionné plus haut), il est fortement conseillé aux utilisateurs de passer à la version Oracle 8i, qui améliore les performances et facilite la maintenance. Le nouveau modèle de sécurité de la version 5.2.1 ne fonctionne qu'avec Oracle 8.1.7 Enterprise Edition ou une version ultérieure.

La version 5.2.1 peut être obtenue auprès de la CNUCED dans le cadre d'un projet de pays ou d'un accord de maintenance en vigueur. Elle peut être installée par le personnel local, conformément aux instructions envoyées par la CNUCED, ou à l'occasion d'une mission organisée par la CNUCED à cette fin. Dans ce dernier cas, le pays doit prendre en charge les coûts annexes de l'installation. Les pays où le SYGADE n'a pas encore été installé peuvent demander officiellement à la CNUCED de bénéficier d'un projet de coopération technique.

À côté de cette version améliorée, la CNUCED élabore actuellement une nouvelle version utilisant Internet – la version 6.0 – qui devrait sortir en 2003. Cette version contiendra plusieurs nouvelles fonctions importantes qui sont actuellement mises au point par la CNUCED en coopération avec les pays utilisateurs et qui seront décrites en détail dans le prochain bulletin.

Renforcement des capacités en matière d'analyse de la dette

En octobre 1998, la CNUCED a conclu un accord de partenariat avec la Banque mondiale et le Secrétariat du Commonwealth afin de fournir aux pays intéressés un outil – le modèle de viabilité de la dette de la Banque mondiale (DSM+) – leur permettant d'établir des stratégies de gestion de la dette et d'analyser la viabilité de cette dernière. Suite à cet accord, le programme SYGADE a incorporé DSM+ dans la version 5.2. Le lien établi permet d'exporter des données du SYGADE vers le DSM+ et donc d'accéder directement aux informations sur la dette, sans qu'il soit nécessaire de saisir à nouveau manuellement ces données dans le DSM+.

a) Installation du DSM+ chez les utilisateurs du SYGADE et formation en coordination étroite avec les projets de pays et les projets (sous) régionaux

Un programme de formation et des matériels pédagogiques destinés au renforcement des capacités nationales ont été élaborés et sont appliqués dans les pays utilisateurs. Pour que la formation à DSM+ soit viable en termes d'appui technique et de financement, elle doit être intégrée aux principales activités inscrites dans le descriptif et dans le budget du projet de pays. En 2000 et 2001, des ateliers et des cours de formation consacrés au DSM+ ont été organisés en El Salvador, en Roumanie, en Bolivie, au Paraguay et en Yougoslavie. D'autres ateliers devraient se tenir en Argentine, au Bangladesh, au Guatemala, au Pakistan, au Venezuela et au Viet Nam au deuxième semestre 2001.

La diffusion du DSM+ est un élément important des activités de renforcement des capacités mises en œuvre par le

programme SYGADE en matière de gestion de la dette avec des organisations régionales telles que l'Institut de gestion macroéconomique et financière d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe (MEFMI). La CNUCED s'efforce d'élaborer des programmes conjoints afin de dispenser une formation plus avancée à l'analyse de la dette et à l'élaboration de stratégies en matière de dette, en collaboration avec ses partenaires régionaux.

La stratégie adoptée à l'intention des institutions d'enseignement associées à la gestion de la dette dans le cadre du DSM+ part de la «base». Dans un premier temps, les techniciens du bureau de gestion de la dette et les analystes de la balance des paiements sont formés à l'établissement des données et des statistiques nécessaires. Puis, le groupe d'analystes et les décideurs sont formés à l'élaboration d'hypothèses et de politiques relatives à la gestion de la dette. Les compétences de base en matière d'évaluation du portefeuille de dettes et d'analyse conceptuelle du stock et des flux devront donc être renforcées et améliorées avant d'étudier l'élaboration d'une stratégie de gestion de la dette. La mise en place de DSM+ en tant qu'instrument d'analyse et le renforcement de la capacité des pays d'élaborer des stratégies en matière de dette sont des entreprises à moyen et long terme qui exigent une bonne compréhension des statistiques et des dettes à tous les niveaux ainsi que des besoins, et donc l'existence d'une base de données valable et de qualité.

La CNUCED a élaboré un manuel sur le DSM+, un manuel de formation et d'autres matériels connexes. Tous ces documents sont en cours de traduction, afin de faciliter la diffusion de DSM+ dans les pays francophones et hispanophones. Les écrans de visualisation et les rapports du DSM+ ont déjà été traduits en français et en espagnol.

Le programme SYGADE coordonne étroitement avec la Banque mondiale la diffusion du DSM+, y compris l'amélioration et la maintenance du logiciel. Les résultats du programme DSM+ sont examinés à l'occasion de réunions de partenariat organisées à tour de rôle par la CNUCED et par

la Banque mondiale. La version actuelle du DSM+ continuera de bénéficier du même niveau de maintenance et d'appui de la part de la Banque mondiale. ■

Troisième conférence interrégionale sur la gestion de la dette (décembre 2001, Genève)

La CNUCED organise sa troisième conférence interrégionale du 3 au 5 décembre 2001. Celle-ci sera suivie d'un symposium sur l'informatisation de la dette et sur les systèmes intégrés de gestion financière le jeudi 6 décembre. À l'instar des précédentes conférences interrégionales sur la gestion de la dette, l'ordre du jour portera sur les événements récents intéressants les professionnels de la gestion de la dette.

Les principaux thèmes de la conférence seront les suivants:

- ◆ Le cadre institutionnel propice à une gestion efficace de la dette: de la mise en place de structures décentralisées à la création de bureaux de gestion de la dette indépendants.
- ◆ L'endettement des autorités locales et des municipalités: procédures permettant d'améliorer le suivi de ces dettes ainsi que des dettes du secteur privé, qu'elles soient garanties ou non.
- ◆ Les nouvelles prescriptions en matière de compilation de données: mise à niveau des procédures et des systèmes d'information, afin de respecter les nouvelles normes.

Un symposium de haut niveau d'une journée sera organisé en liaison avec la conférence en vue d'examiner le choix et la mise en œuvre d'un système intégré de gestion financière.

La CNUCED invitera tous les États membres à cette conférence. Un programme détaillé sera joint à l'invitation. Veuillez consulter notre site Web pour de plus amples informations. ■

RUBRIQUE ECONOMIQUE

Équipe interinstitutions sur les statistiques financières internationales

Le nouveau guide intitulé «External Debt Statistics: Guide for Compilers and Users»

Le «Livre gris»¹ – la «bible» des compilateurs et des utilisateurs de statistiques sur la dette – a été mis à jour, afin de fournir aux décideurs de meilleures statistiques sur la dette extérieure et de les aider à évaluer leur degré de vulnérabilité dans un contexte où l'augmentation des flux financiers internationaux aboutit à une plus grande intégration des mar-

chés. Cet objectif allait de pair avec l'amélioration de la gouvernance, de la responsabilité et de la transparence dans le secteur public de nombreux pays et à l'établissement d'informations plus précises sur les dettes du secteur privé vis-à-vis de l'étranger qui pourraient justifier un aléa moral et/ou la constitution de provisions pour risques implicites concernant le secteur public. Le titre de cette nouvelle publication est le suivant: External Debt Statistics : Guide for Compilers and Users.²

¹ Banque mondiale, FMI, BRI et OCDE, L'endettement international – Définition, couverture statistique et méthodologie, publication de l'OCDE, Paris 1988, p. 190.

² External Debt Statistics, Guide for Compilers and Users; site Web: <http://www.imf.org/np/sta/ed/guide.htm>.

Une équipe interinstitutions, présidée par le FMI, a été créée pour rédiger cette nouvelle publication; sa composition³ était plus large que celle de l'équipe qui a produit le «Livre gris». Le nouveau Guide, qui tient compte des événements survenus depuis 1988, définit un cadre conceptuel global qui permet de mesurer et de présenter l'endettement extérieur tant du secteur public que du secteur privé. Ses concepts sont tirés du Système de comptabilité nationale 1993 de l'ONU et de la cinquième édition du Manuel de la balance des paiements du FMI. Les nouvelles méthodes présentées dans le Guide, telles que la comptabilisation de la «valeur marchande» et des «intérêts courus», ont des conséquences importantes pour les statisticiens de la dette. Une autre innovation considérable est l'introduction des notions de «dette extérieure brute» et de «dette extérieure nette». La dette extérieure brute est composée des engagements extérieurs considérés comme des dettes, la dette extérieure nette étant la dette brute moins les créances sur l'étranger.

L'équipe interinstitutions a examiné en détail les avantages et les inconvénients de la comptabilisation de la valeur marchande et des intérêts courus. Elle a estimé que pour les besoins des statistiques de la balance des paiements, il convenait de comptabiliser la valeur marchande, ce qui permettrait d'évaluer le risque de défaut de paiement ainsi que les intérêts courus non encore exigibles. Il était toujours tenu comp-

te, dans le Guide, du point de vue des gestionnaires de la dette, c'est-à-dire, par exemple, de la valeur nominale contractuelle. Il était admis que la valeur marchande était un critère pertinent aux yeux des créanciers et des débiteurs pour certains titres de créance, mais que pour les gestionnaires de la dette et pour le budget de l'État, la valeur nominale contractuelle était la notion de référence. La comptabilisation se ferait sous trois formes possibles: valeur nominale, valeur nominale plus intérêts courus ou valeur marchande.

Le Guide s'inspire aussi des divers enseignements tirés par des organismes internationaux et donne des conseils sur la compilation des statistiques de la dette extérieure et sur leur utilisation analytique. Les conseils fournis ne sont pas exhaustifs; les questions soulevées sont passées en revue et ceux qui ont besoin d'informations plus détaillées sur des points précis sont renvoyés à d'autres sources. Les travaux des organisations internationales dans le domaine de la dette extérieure sont également présentés dans le Guide.

Le Guide peut être consulté sur Internet et les observations formulées par les utilisateurs et les compilateurs des statistiques de la dette extérieure sur tous les aspects du site Web revêtent une importance considérable. L'adresse Internet est la suivante : <http://www.imf.org/external/pubs/ft/eds/Eng/Guide/index.htm>. ■

Installation du SYGADE dans les administrations provinciales de l'Argentine

Auteur : Marcelo Tricarico/Emilio Nastri

Le présent article expose le «Projet d'installation du SYGADE dans les administrations sousnationales de la République argentine», qui vise à renforcer les capacités des autorités provinciales dans le domaine de la gestion de la dette.

A) Contexte

Au cours des 20 dernières années, les gouvernements ont eu de plus en plus tendance à déléguer une partie de leurs compétences aux autorités locales et régionales. Environ 70 pays d'Amérique latine, d'Europe centrale et d'autres parties du monde ont mis en œuvre des politiques de décentralisation, ce qui a eu pour effet d'accroître sensi-

blement la participation des autorités sousnationales aux marchés de capitaux et aux financements publics.

En Argentine, les provinces et les municipalités sont presque exclusivement chargées de l'éducation, de la sécurité, de la justice et de la santé publiques. Elles ont un budget annuel de 36 millions de dollars environ, ce qui représente plus de 40 % des dépenses publiques totales. La dette publique des provinces s'élevait à 22 milliards 300 millions de dollars à la fin de l'année 2000.

Au cours des 10 dernières années, l'Argentine a non seulement décentralisé ses dépenses, mais elle a aussi engagé un train de réformes structurelles visant à externaliser les activités qui pouvaient être transférées au secteur privé, afin de recentrer les tâches des autorités sur leurs compétences fondamentales. Toutes ces mesures ont débouché sur la mise en place d'un système de mécanismes budgétaires et financiers qui ont rendu nombre de ces réformes irréversibles. Toutefois, toutes les autorités sousnationales ne sont pas dans la même situation budgétaire, des problèmes structurels persistant dans certaines provinces. La situation budgétaire de l'Argentine dans son ensemble pourrait s'avérer vulnérable si certains risques se matérialisaient.

Par ailleurs, le FMI inclut les différents composantes des pouvoirs publics (autorités nationales, provinciales et municipales) dans son analyse des comptes budgétaires, conformément à la lettre d'intention et au mémorandum de politique

³ Y ont participé la BRI, le secrétariat du Commonwealth, Eurostat, le FMI, l'OCDE, le secrétariat du Club de Paris, la CNUCED et la Banque mondiale.

⁴ Marcelo Tricarico est Directeur du Département des finances intérieures au secrétariat des finances du Ministère de l'économie de la République argentine. Il appuie en outre le programme SYGADE en exerçant des activités de consultant dans différents pays latinoaméricains, notamment en mettant au point des interfaces avec les systèmes intégrés de gestion financière des pouvoirs publics.

⁵ Emilio Nastri est coordonnateur technique et opérationnel au secrétariat des finances du Ministère de l'économie de la République argentine. En outre, il met au point un programme d'enseignement universitaire et de formation dans le domaine des finances publiques, en particulier en liaison avec le système de gestion de la dette publique de diverses universités nationales et avec le Ministère des finances. En outre, M. Tricarico et M. Nastri sont les coordonnateurs du Projet d'installation du SYGADE dans les provinces argentines.

économique signés par le Gouvernement argentin concernant l'accord standby de février 2000. Pour la première fois, ce type d'accord incluait des directives sur le déficit du secteur public au niveau des provinces et des objectifs de croissance contraignants pour la dette publique de l'ensemble du service public (autorités nationales et provinciales).

Le Gouvernement argentin a mis en œuvre le projet décrit ci-dessous, avec l'objectif de renforcer la gestion de la dette publique des autorités provinciales et de contribuer ainsi à améliorer les conditions générales de leur financement.

B) Stratégie de gestion de la dette commune à la nation et aux provinces argentines

Fin 1993, grâce au projet de la CNUCED visant à créer un registre de la dette et à renforcer la gestion de la dette publique, le SYGADE a été installé avec succès au sein de l'administration nationale. En 1996 et 1997, un module permettant de faire le lien entre le SYGADE et le Système intégré d'information financière (SIDIF) a été mis au point.

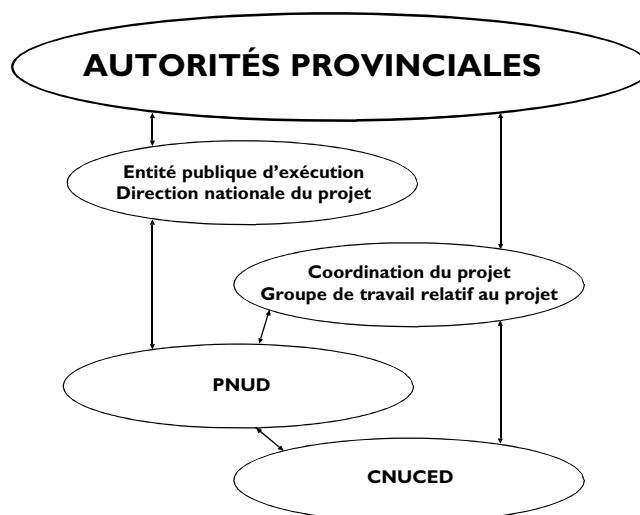
C'est à partir de cette expérience et à la demande de certaines provinces, qui avaient besoin d'informations fiables et transparentes sur leur endettement, que le projet d'installation du SYGADE dans les administrations sousnationales a été élaboré. La stratégie suivie a consisté fondamentalement à transposer au niveau national la méthode utilisée pour installer le SYGADE dans plus de 50 pays en développement, tout en transférant les compétences et les capacités en matière de gestion de la dette du niveau national au niveau sousnational.

L'installation du SYGADE dans les administrations provinciales a exigé la mise en place d'une coopération et d'une coordination entre les différents échelons des pouvoirs publics, afin de consolider les politiques de rigueur et de transparence budgétaires dans l'emploi des ressources publiques en établissant des règles communes et en échangeant les enseignements tirés en matière d'administration financière dans le domaine particulièrement délicat de la gestion de la dette publique.

C) Objectifs du projet

L'objectif principal du projet d'installation du SYGADE de la CNUCED était de renforcer la capacité des autorités nationales de gérer, d'enregistrer et d'administrer la dette publique grâce à un système adapté aux réalités et aux besoins des administrations concernées qu'il a fallu installer et mettre en service tout en dispensant une formation aux utilisateurs.

À l'achèvement du projet, les autorités sousnationales ayant participé au programme et atteint les objectifs fixés disposeront d'un système – et des manuels correspondants – pleinement opérationnel et adapté à leurs besoins particuliers.



D) Organisation du projet, principaux participants, rôles et responsabilités

Le Ministère de l'économie a conclu les accords indispensables avec la CNUCED, le PNUD et les autorités provinciales concernées. Dans le même temps, il a été chargé de la direction nationale du projet et a supervisé la réalisation des objectifs.

Les autorités sousnationales concernées ont décidé de créer un groupe de travail spécial sur le crédit public, d'affecter le personnel approprié à l'administration du SYGADE ainsi que de fournir du matériel informatique, des bureaux et des conditions de travail convenables.

La CNUCED diffuse les logiciels du SYGADE et leurs mises à jour, met au point les adaptations nécessaires, fournit des services consultatifs et un appui technique au groupe de travail chargé du projet.

La coordination du projet est chargée de coordonner les activités et de gérer le groupe de travail, dont la mission fondamentale consiste à installer le SYGADE dans les provinces, à y dispenser la formation correspondante ainsi qu'à apporter une assistance technique aux utilisateurs pour la saisie des informations, la maintenance et l'utilisation du SYGADE.

Il est important de noter que le groupe de travail est constitué de personnel formé au siège du Bureau argentin de la dette, avec l'appui permanent de techniciens travaillant normalement au Ministère de l'économie.

Le programme est administré avec la participation du Bureau du PNUD à Buenos Aires, ce qui garantit, au niveau des provinces, que l'administration des contributions apportées par chacune des autorités sousnationales est transparente et conforme aux normes internationales. Le projet est financé conjointement par les provinces y participant, ce qui permet d'optimiser les économies d'échelle.

E) Consolidation de l'information, duplication des données d'installations multiples

Le projet avait comme autre objectif principal de créer un environnement propice à l'acquisition d'informations globales, homogènes et fiables sur l'endettement général des provinces argentines. Celles-ci étant des juridictions indépendantes dans le cadre d'un État fédéré, leurs administrations financières revêtent des caractéristiques distinctes sur les plans normatif et opérationnel.

À cet égard, l'utilisation d'un même instrument de gestion et d'administration de la dette dans les différentes provinces permettra d'accroître la fiabilité et la transparence des informations provenant de la duplication de données d'installations multiples possédant des bases de données indépendantes.

À cette fin, il est nécessaire de mettre en place une série de procédures administratives et de mécanismes opération-

nels visant à harmoniser et à consolider le contenu de ces bases. Afin de minimiser les erreurs et de consolider l'information émanant des différentes provinces de la manière la plus automatique possible, les critères et les éléments d'identification doivent être normalisés.

F) État du projet en juin 2001

La première phase du projet doit durer au total neuf mois. Le SYGADE a été installé dans trois administrations locales (Rio Negro, Chaco et Catamarca), dont le personnel compétent a été bien formé à la saisie des données sur les emprunts et les obligations des provinces concernées.

Par ailleurs, le Gouvernement est en train d'inclure les autres provinces intéressées dans le projet, ce qui permettra de consolider les changements organisationnels et structurels découlant de la mise en œuvre d'un système d'information perfectionné tel que le SYGADE. ■

Le Viet Nam renforce le système de suivi de la dette extérieure du secteur privé

La Banque d'État du Viet Nam, avec l'appui du Gouvernement suisse et de la CNUCED, a lancé un programme visant à renforcer le système de suivi de la dette extérieure de ses entreprises (publiques et privées). À cette fin, elle a installé la dernière version du SYGADE et amélioré la réglementation et les procédures d'information. Elle a récemment organisé trois ateliers à Da Nang, Hanoi et Ho Chi Minh Ville, afin d'examiner les modifications à apporter à la réglementation et aux procédures d'information avec un petit groupe d'entreprises, ses propres succursales provinciales et celles des banques commerciales, de recevoir des informations en retour de tous ces interlocuteurs et d'effectuer les révisions nécessaires avant l'entrée en vigueur de nouvelles règles et procédures. L'accueil ayant été généralement positif, la Banque d'État du Viet Nam fera bientôt paraître une nouvelle réglementation et de nouvelles procédures d'information. La mise au point d'une base de données globale sur le SYGADE est à un stade avancé.

La coopération avec la Banque d'État du Viet Nam s'inscrit dans le cadre d'un programme plus large d'appui de la CNUCED au Gouvernement vietnamien en matière de ges-

tion de la dette. La CNUCED a déjà aidé le Ministère des finances à créer une base de données du SYGADE, à améliorer les dispositifs juridiques et institutionnels et à élaborer un projet triennal global sur d'autres questions importantes de la gestion de la dette telles que l'amélioration des mécanismes institutionnels et l'élaboration d'une stratégie en matière de dette. Les activités déjà entreprises par le Gouvernement vietnamien avec l'appui de la CNUCED constitueront des bases solides pour le lancement de ce projet de plus grande envergure. ■



M. Baball, Consultant principal de la CNUCED, dans un atelier organisé le 25 juin 2001 à Da Nang.

ASSOCIATION MONDIALE DES BUREAUX DE GESTION DE LA DETTE (WADMO)

Au cours de la première conférence interrégionale sur la gestion de la dette organisée par la CNUCED à Genève en décembre 1997, des représentants du Trésor philippin ont proposé de créer une association professionnelle de gestionnaires de la dette. Un grand nombre de pays ont souscrit à cette proposition et ont souligné la nécessité d'échanger régulièrement des données d'expérience, des connaissances et des informations sur la gestion de la dette au niveau international.

En conséquence, la CNUCED a contribué à créer l'Association mondiale des bureaux de gestion de la dette (WADMO), dont elle a accepté d'assurer le secrétariat. L'Association a tenu sa première assemblée générale à Genève le 6 avril 2000 et a élu le professeur Léonor Magtolis Briones, Directeur du Trésor philippin, à sa présidence.

L'Association a essentiellement pour objet de servir de tribune internationale aux gestionnaires de la dette en vue d'examiner des questions techniques d'intérêt commun et d'organiser notamment des réunions régionales. L'assemblée

générale est convenue que les activités de l'Association devraient créer une passerelle entre les divers groupements régionaux; permettre l'échange d'informations et gérer un site Web interactif; organiser des voyages d'études et des ateliers techniques; et jouer le rôle de porteparole concernant les prescriptions techniques communes à l'égard des institutions financières multilatérales, notamment les questions de décaissement.

Au 31 mai 2001, l'Association comptait 36 membres à part entière et deux membres associés. Son comité directeur comprend des responsables élus originaires des Philippines, de la République dominicaine, du Gabon, du Honduras, de l'Indonésie, du Lesotho, de la Roumanie et de l'Ouganda. En février 2001, M. Sergio G. Edeza a succédé au professeur Briones en tant que Directeur du Trésor philippin et Président de l'Association. Le Comité directeur s'est réuni à Genève en novembre 2000, puis en juin 2001, afin d'établir le programme de travail de l'Association et de préparer la prochaine assemblée générale prévue pour le 7 décembre 2001. ■

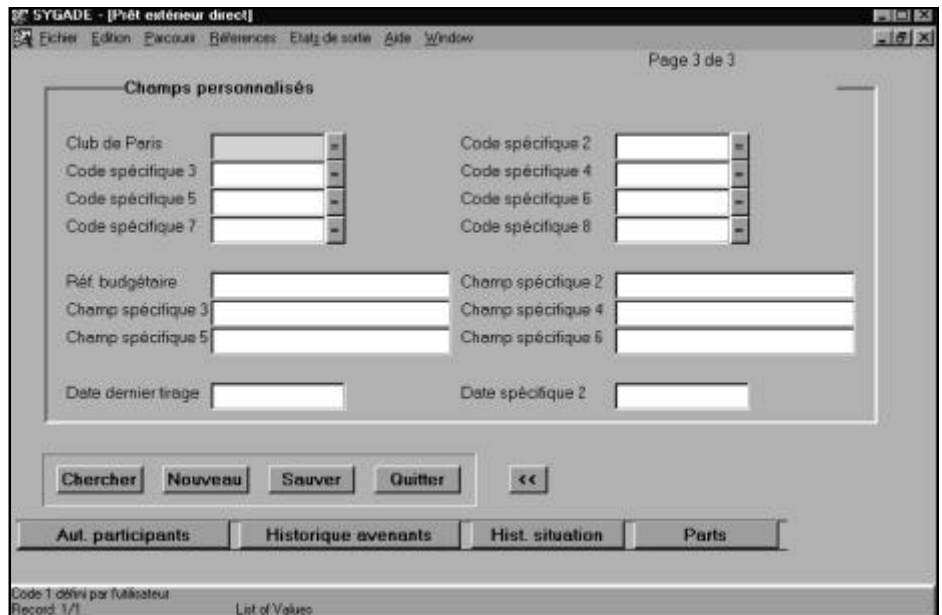
RUBRIQUE TECHNIQUE

CHAMP DÉFINI PAR L'UTILISATEUR

Une des fonctions les plus utiles – mais probablement sous-exploitée – de la version 5.2 du SYGADE est la possibilité pour l'utilisateur de définir de nouveaux champs dans le système («user defined fields»). Elle permet à l'utilisateur de définir les caractéristiques de prêts et de dons grâce à des champs modifiables. Elle répond au souhait de nombreuses institutions utilisatrices d'enregistrer davantage de données sur les prêts et les dons que celles que proposent les autres champs prédéfinis du SYGADE. En outre, elle donne la possibilité d'adapter le système aux besoins locaux. Ces champs peuvent non seulement être utilisés pour enregistrer des données, mais aussi pour sélectionner et trier les prêts et les dons dans les rapports définis par les utilisateurs.

En tout, 16 champs peuvent être définis par l'utilisateur au niveau du prêt, du don, et du décaissement d'un don : les

huit premiers champs sont des codes qui permettent à l'utilisateur de travailler avec une liste sur mesure de valeurs; les six suivants sont des champs à texte libre qui permettent de saisir jusqu'à 50 caractères; et les deux derniers servent à entrer la date. L'utilisateur peut changer les titres des rubriques afin de donner un nom plus parlant aux champs.



L'écran ci-dessus donne un exemple dans lequel apparaissent les deux premiers champs définis par l'utilisateur – le premier code a servi à enregistrer le Club de Paris, auprès duquel le prêt a été contracté; le premier champ à texte libre a servi à enregistrer la référence budgétaire; et le premier champ contenant une date a servi à indiquer la date prévue du tirage final. Les titres des rubriques ont été modifiés en conséquence.

Afin de définir (ou «activer») ces champs, il faut simplement que l'administrateur du système suive la marche décri-

te dans le document «Customizing the Loan and Grant Information Screens», qui se trouve sur le CD d'installation de la version 5.2 ou peut être demandé au programme SYGADE.

Actuellement, cette fonction ne peut être utilisée que pour définir les caractéristiques des prêts, des dons et des décaissements de dons, mais les prochaines versions du SYGADE permettront de définir des champs aussi pour les tranches, les décaissements de prêts et le service de la dette. ■



FICHER ASCII DANS LES RAPPORTS DÉFINIS PAR LES UTILISATEURS

Une des dernières améliorations apportées à la version 5.2 du SYGADE concerne la fonction de chargement et de formatage des états de sortie définis par l'utilisateur dans un tableur tel que Microsoft Excel. Les utilisateurs du SYGADE ayant de plus en plus recours à cette fonction, il a été décidé de l'améliorer, afin de faciliter le chargement des rapports dans Microsoft Excel.

Parmi les améliorations apportées figurent la possibilité de créer des fichiers à partir des états de sortie définis par l'utilisateur avec un nombre illimité de colonnes pour les prêts/tranches et les totaux de la dette, ainsi que le formage automatique sous Microsoft Excel.

Il est très simple de créer un rapport: il faut ajouter le nom du fichier ASCII sur l'écran UDR, puis, lorsque le rapport est achevé, le fichier peut-être chargé dans Excel – voir l'exemple ci-après. L'utilisateur peut ensuite travailler dans ce fichier comme dans n'importe quel autre fichier Microsoft Excel, c'est-à-dire créer des graphiques, échanger des informations avec d'autres bases de données, utiliser les chiffres du rapport pour effectuer d'autres calculs, etc.

Loan id	Tranche no	Tranche currency	Creditor name	Tranche amount
59	2005000	USD	BADEA	3 754 800.00
60	20053000	1	USD	7 000 000.00
61	20053000	USD	BADEA	7 000 000.00
62	20070000	1	USD	7 779 893.74
63	20070000	USD	BADEA	7 779 893.74
64	20075001	1	USD	5 850 000.00
65	20075001	USD	BADEA	5 850 000.00

Cette fonction est mise à la disposition de tous les utilisateurs de la version 5.2 du SYGADE depuis mai 2001. Ceux qui souhaitent en bénéficier sont invités à s'adresser au service d'assistance du SYGADE ou à l'économiste financier chargé de leur projet. ■

NOUVELLES DES PROJETS DU SYGADE

En 2000 et 2001, la CNUCED a signé de nouveaux documents de coopération technique en vue de l'installation de la version 5.2 avec les pays et institutions ci-après, portant ainsi le nombre de pays bénéficiaires à 59 :

Angola. La CNUCED a signé un descriptif de projet avec l'Angola, où elle a installé le SYGADE en 2000. L'objectif était de renforcer les capacités institutionnelles grâce à la mise en place du système de gestion de la dette et à la formation de ses utilisateurs. Le SYGADE sera adapté pour permettre le traitement des crédits renouvelables.

Argentine. Le nouveau projet signé en janvier 2001 avec les provinces argentines vise à renforcer la gestion de la dette grâce à l'installation du SYGADE et à fournir ainsi des informations opportunes et fiables aux autorités provinciales et fédérales argentines.

Colombie. La CNUCED a signé un descriptif de projet avec le Ministère colombien des finances concernant l'installation de son système de gestion de la dette en février 2001. Le SYGADE devrait subir de nombreuses modifications qui seront intégrées dans la prochaine version 6.0.

Mongolie. La CNUCED a remporté un appel d'offres pour la fourniture de son système de gestion de la dette et pour la prestation de services consultatifs y relatifs au Ministère mongol des finances.

Autorité palestinienne. Le nouveau projet conclu avec l'Autorité palestinienne prévoit d'installer le SYGADE au Ministère des finances à Gaza. La CNUCED aidera aussi l'Autorité palestinienne à mettre en place les structures et l'organisation nécessaires à la gestion de la dette.

Turkménistan. La CNUCED a signé un descriptif de projet avec le Ministère turkmène des finances concernant la mise en place de son système de gestion de la dette.

Madagascar. La CNUCED a signé un descriptif de projet avec Madagascar en 2001. La version 5.2 sera installée au sein de la Banque centrale et une formation à la gestion de la dette sera dispensée.

Gabon. La CNUCED a signé un descriptif de projet avec le Gabon en 2000 dans le but d'installer la version 5.2 du SYGADE et le DSM+ au sein du Ministère des finances.

Tchad. La CNUCED a signé un descriptif de projet avec le Tchad en août 2000 concernant l'installation du SYGADE au sein du Ministère des finances. ■

NOUVELLES DE L'ÉQUIPE DU SYGADE

Départs

M. Enrique Cosio Pascal, qui a été chef du programme SYGADE de la CNUCED pendant 19 ans, a pris sa retraite en juillet 2001. En qualité d'économiste hors classe, il a représenté la CNUCED aux réunions du Club de Paris pour le compte des pays débiteurs. Fort de son expérience dans l'établissement de données sur la dette en vue de la renégociation des dettes contractées auprès du Club de Paris, il a fondé le programme SYGADE en 1982, avec l'objectif de mettre au point un système informatique permettant aux pays débiteurs d'élaborer des statistiques grâce à des moyens électroniques et de mieux gérer leurs engagements. En 2000, M. Cosio Pascal a été nommé responsable du Service de la dette et du financement du développement, dont le programme SYGADE relève.

M. Cosio Pascal a mis en place un programme de coopération technique très efficace et une équipe très motivée qui est décidée à maintenir les services de qualité que la CNUCED fournit en matière de gestion de la dette. L'équipe SYGADE lui adresse ses meilleurs vœux de succès pour l'avenir.

M. Sinan Al Shabibi, économiste hors classe, prend sa retraite en octobre 2001. Il travaille pour la CNUCED depuis

1980 en qualité de macroéconomiste et spécialiste de la balance des paiements. Affecté au programme SYGADE en 1996, il a travaillé sur les aspects du modèle de viabilité de la dette ayant trait à la balance des paiements et aux questions macroéconomiques, et a géré des projets menés dans des pays arabophones. Il a écrit plusieurs publications sur la dette et sur d'autres questions macroéconomiques. L'équipe du programme SYGADE lui est très reconnaissante de ses contributions importantes aux travaux d'analyse et à l'installation du SYGADE dans les pays arabes. Elle lui adresse ses meilleurs vœux de succès pour l'avenir.

Mme Maria Begona Olea Zorroza, secrétaire administrative principale du programme SYGADE, a quitté la CNUCED en août 2000, après plus de 12 ans au service de l'ONU. Elle était responsable de l'organisation et de l'administration du bureau du SYGADE. Elle supervisait le travail des secrétaires et aidait à administrer le programme. L'équipe du SYGADE la remercie du travail remarquable qu'elle a accompli et de la contribution importante qu'elle a apportée au succès du programme. Elle lui adresse ses meilleurs vœux de succès pour l'avenir. Elle a été remplacée par Mme Nathalie Bois au poste de secrétaire administrative principale. ■

Nominations

M. Philippe Straatman, a été nommé chef du programme SYGADE à compter du 1er septembre 2001. Depuis 1998, en qualité de conseiller spécial auprès du chef du programme, il était responsable de la collecte de fonds et codirigeait un programme qui n'a plus de secret pour lui.

M. Fernando Archondo a été affecté au programme en 2000 en tant qu'économiste hors classe. Il est chargé de diffuser le DSM+ auprès des pays utilisateurs du SYGADE, d'établir la documentation et d'organiser des ateliers pour lesquels il fait aussi office de spécialiste.

Mme Janka Palkova/Miklusova a été nommée assistante de documentation au programme SYGADE en 2000, avec pour tâche d'aider la Chargée de documentation du SYGADE.

M. Ricardo Murillo a été affecté au programme SYGADE le 1er août 2001. Il aidera l'équipe du SYGADE à gérer les projets exécutés en Amérique latine. Il remplacera Mme Manuela Jander pendant son congé de maternité.

M. Gabor Piski a été affecté au programme SYGADE le 9 juillet 2001 en tant qu'expert associé détaché par le Gouvernement allemand.

Mme Ximena Renault a été nommée au Service de la dette et du financement du développement en tant que secrétaire hispanophone en 2000. Elle aide l'équipe du

SYGADE à assurer la gestion quotidienne du secrétariat et s'occupe de la correspondance en langue espagnole.

Consultants du SYGADE

Les consultants ciaprès ont récemment exécuté des missions:

Consultants du SYGADE

Nom	Pays
M. Abdul Aziz Ould Feil Dahi	Mauritanie
M. Balliram Baball	Trinité et Tobago
M. Jacques Baert	Belgique
M. Sebastian Cataldi	Argentine
M. Anthony Coco	Togo
Mme Roula Katergi	Liban
M. Khaled El Sayed	Égypte
M. Alexander Kovalenko	Fédération de Russie
M. Raj Kumar	Malaisie
M. Jose Flores	Honduras
M. Rolando Ochoa	Bolivie
M. Alfredo Ortiz	Argentine
M. Panama Quintanar	Panama
M. Antonio Sanchez	Nicaragua
M. Marcelo Tricarico	Argentine

Programme SYGADE

Nom	Titre	Téléphone
Philippe Straatman	Chef	907 5845
Alain Bodin	Expert principal en gestion de la dette	907 5856
Raul Javaloyes	Administrateur de programme	907 5573
Sinan Al-Shabibi	Économiste hors classe	907 5854
Gabor Piski	Expert associé	907 5924
Andrei Krylov	Économiste	907 5931
Pål Ivar Børresen	Économiste financier	907 5917
Mark Willis	Économiste financier	907 6218
Manuela Jander	Économiste financier	907 2741
Ricardo Murillo	Économiste financier	907 2741
Pekka Sankala	Analyste de systèmes hors classe	907 5860
Gerard Teeling	Analyste de systèmes/Chef d'équipe	907 5859
Marilyn de Guzman	Programmeur hors classe	907 6291
Gilberto Zabala	Programmeur	907 6049
Marcelo Abalos	Programmeur	907 5858
John Barrozo	Programmeur	907 5539
Ruben Guillen	Programmeur	907 5653
Hélène Fabiani	Chargée de documentation	907 5835
Janka Palkova/Miklusova	Assistante de documentation	907 2086
Nathalie Bois	Secrétaire administrative principale	907 6048
Ximena Renault	Secrétaire	907 5852

Donateurs du Programme SYGADE

- ❖ **Allemagne** (par le biais du Programme d'experts associés)
- ❖ **Belgique**
- ❖ **Danemark**
- ❖ **Finlande**
- ❖ **Irlande**
- ❖ **Pays-Bas**
- ❖ **Norvège**
- ❖ **Suède**
- ❖ **Suisse**

POUR TOUTE CORRESPONDANCE, VEUILLEZ VOUS ADRESSER AU:

Bulletin SYGADE
E 10038
CNUCED
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10
Suisse
Téléphone: 41 22 907 5924
Télécopieur: 41 22 907 0045
Courrier électronique: dmfas@unctad.org

SOS Problèmes

Téléphone: 41 22 907 6049
Télécopieur: 41 22 907 0045

Page Internet: <http://www.unctad.org/dmfas>

Le Bulletin du SYGADE n'est pas un document officiel. Les opinions exprimées dans les articles sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de la CNUCED ou du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.